



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL le :

Vendredi 25 janvier 2019 à 20 heures 30
en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Adoption des Procès-Verbaux Intégraux des Conseils Municipaux du 16 novembre 2018 et du 9 janvier 2019
- ◆ Compte-rendu des décisions prises par le Maire, dans le cadre de ses délégations d'attributions

FINANCES :

- ◆ Rapport d'Orientations Budgétaires 2019 et présentation par le Trésorier de l'étude financière pour la période de 2013 – 2017
- ◆ Suivi des prescriptions de la Chambre Régionale des Comptes
- ◆ Appel à projet 2019 au titre du fonds départemental d'aide à l'équipement communal (volets 3 et 3 ter) : boulevard de Verdun
- ◆ Contrat d'association école privée Saint-Joseph – Année 2019
- ◆ Dotations scolaires 2019 pour l'utilisation de la salle intercommunale des arts-martiaux
- ◆ Demande modification d'inscription au projet structurant du territoire de la Communauté de Communes des Loges – Aménagement de pistes cyclables sur l'avenue Albert Vigier et l'avenue du Gâtinais en lieu et place de l'aménagement de la halte ferroviaire de Châteauneuf-sur-Loire

SCOLAIRE :

- ◆ Signature du Contrat « Enfance – Jeunesse 2018 – 2021 »

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- ◆ AMF : résolution générale du 101^{ème} Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité
- ◆ Convention entre les communes de Vitry-aux-Loges, Châteauneuf-sur-Loire et GRDF relative au raccordement d'une unité de production de Biométhane
- ◆ Approbation du rapport annuel d'activité 2017 du service assainissement non collectif (SPANC) géré par la Communauté de Communes des Loges
- ◆ Convention entre l'INSEE et la Ville de Châteauneuf-sur-Loire

URBANISME :

- ◆ Vente d'un bâtiment communal situé dans la ZI Saint Barthélémy, cadastré section BK n°662
- ◆ Réserve foncière en vue de la construction du lycée - Intervention de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France – Approbation des modalités des acquisitions foncières et du portage
- ◆ Acquisition de la parcelle cadastrée AE n°439 située Avenue du Gâtinais « lieudit l'Aunière »

MUSEE :

- ◆ Demande de subvention auprès du département du Loiret pour l'organisation d'une exposition temporaire au musée de la Marine de Loire
- ◆ Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre – Val de Loire dans le cadre du plan « culture près de chez vous ».
- ◆ Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre – Val de Loire pour un projet de valorisation des collections.
- ◆ Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre – Val de Loire pour le service des publics
- ◆ Demande de subvention auprès de l'Etablissement Public Loire pour l'organisation d'une exposition temporaire au musée de la Marine de Loire
- ◆ Entrée d'ouvrages au comptoir des ventes du musée

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Châteauneuf-sur-Loire, le 16 janvier 2019

Le Maire,
Florence **GALZIN**

